République Française - Département de l'Indre - 1ère Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans tout pays démocratique, l'élection des députés à l'Assemblée Nationale est l'occasion pour les citoyens de se prononcer librement et en conscience.

Les 12 et 19 Mars 1978, vous allez retourner aux urnes pour accomplir votre devoir. Depuis 1945, c'est sûrement le scrutin le plus important auquel les Françaises et les Français seront appelés à participer. Nul, s'il n'a pas voté, ne pourra se plaindre des résultats.

Je suis sûr que vous voterez et dès le premier tour pour affirmer un choix.

Quel est ce choix ?

A Verdun-sur-le-Doubs, le 27 janvier, M. Valéry GISCARD d'ESTAING, Président de la République élu au suffrage universel, garant de nos institutions, a défini le bon choix pour la France.

D'un côté tous ceux qui mènent le bon combat pour **le progrès, la justice et la liberté** et qui pensent avec le Président de la République que notre société est perfectible sans qu'il soit nécessaire de la bouleverser. C'est ce que Mrs Jacques CHIRAC et Raymond BARRE sont venus expliquer clairement le 17 janvier et le 14 février devant des milliers d'électeurs attentifs.

De l'autre côté les partisans du programme commun, certes désunis, mais d'accord cependant pour faire des expériences qui mèneraient notre pays à l'aventure.

Le choix est clair. *Je l'ai toujours présenté clairement. Vous me connaissez depuis longtemps. Je n'ai jamais pratiqué la démagogie, mais toujours cru plus sain de dire aux femmes et aux hommes de ce pays la vérité. Tout au long de la campagne je n'ai promis qu'***un engagement total au service du bien commun** *en ayant pour preuve ce que j'ai réalisé dans le passé en des heures difficiles.*

Nous voulons tous ensemble qu'il fasse bon vivre en ce pays.

L'Indre a ses chances, à nous de gagner.

VOTEZ

Michel AURILLAC

Candidat Unique de la Majorité

Félix MALLET, suppléant

IMP. ROUSSEL 36110 LEVROUX ☏ (54) 38 70 18